

extrait
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le dix sept mars, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 15

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Thierry MAZILLE ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Catherine REAULT ; Sandrine GAYET ; Lionel FIAT ; Jean-Paul BELLIN ; Frédéric GEROMIN ; Alain GUIMET ; Vincent PELLETIER

Procurations : Céline BERNIGAUD à Sandrine GAYET ; Stéphane MASTROPIETRO à Thierry MAZILLE ; Laurence LEROUX à Coralie BOURDELAIN ; Christelle DEROUET à Bernard MICHON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Catherine REAULT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 12 mars 2015

DELIBERATION N° 2 :

OBJET : Vote du compte administratif communal 2014

Le compte administratif du budget principal est voté à l'unanimité par les membres présents comme suit :

Budget Principal

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		272 701.79		72 345.00		345 046.79
Opération de l'exercice	74 902.61	335 021.56	1 187 841.54	1 409 755.02	1 960 476.09	1 994 476.54
TOTAUX	74 902.61	607 723.35	1 187 841.54	1 482 100.02	2 372 589.55	2 064 120.54
Résultats de clôture		532 820.74		294 258.48		827 079.22
Restes à Réaliser	15 530.00				15 530.00	
TOTAUX CUMULES	15 530.00	532 820.74	0	294 258.48	15 530.00	827 079.22
Résultats définitifs		517 290.74	0	294 258.48		811 549.22

Vote pour : 13

Absentions : 2

Ainsi fait et délibéré, à Revel, le 17 mars 2015.

Pour extrait,

Bernard MICHON
Maire de Revel,

